



Conseil Citoyen

de l'Environnement, du Développement Durable et des Mobilités

Salle des fêtes de Decize

Conseil Citoyen		
	<i>Benoît GOUZEAU</i>	<i>Philippe ROLLIN</i>
<i>Colette BERNARD</i>	<i>Monique GUYOT</i>	<i>Frédéric ROY</i>
<i>Patrick BROLL</i>	<i>Julien MAILLARD</i>	<i>Jean-Michel SEGUIN</i>
<i>Yves DUSSEY</i>	<i>Alain MOREAU</i>	
<i>Daniel GIRARD</i>	<i>Marie-Angèle OROBON</i>	
Membres excusés		
	<i>Maryline JACOB</i>	<i>Roger LOCTOR</i>
	<i>Bruno LE MERRE</i>	<i>Daniel PLESSY</i>

Ordre du jour

1. Point et échanges sur les sujets d'actualité

Les échanges spontanés où chacun s'est exprimé librement ont permis d'évoquer les points suivants :

Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h (Par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre).

- Cette mesure fait l'unanimité, les commentaires portant juste sur la date de sa mise en œuvre. Quelqu'un fait remarquer que cette mesure devrait s'étendre aux enseignes des magasins et autres types d'affichage lumineux

Les nombreux poids lourds qui traversent la ville

(Plus de 400 par jour, selon les chiffrages à l'occasion de l'étude pour le pont de la Vieille Loire).

- Les résultats de cette étude inquiètent les participants. La fin des travaux de la RCEA entraînera-t-elle leur diminution ?

Le projet de réfection du pont de la Vieille Loire est évoqué

- Suite à l'abandon du projet initial proposé par le Conseil Départemental avant d'être retoqué par l'architecte des Bâtiments de France, un nouveau projet est actuellement à l'étude.

Limitation de vitesse à 30 kmh sur l'ensemble de l'agglomération

- Cette proposition fait l'unanimité dans les quartiers, mais reste sujette à débat sur les axes départementaux, principalement avenue de Verdun et route de Moulins. Un système de chicanes ou de stationnement alterné comme à la Baratte à Nevers incite plutôt les automobilistes à accélérer, semble-t-il. Une personne évoque les bandes de ralentissement à cristaux phosphorescents bien visibles la nuit dans certaines villes. Par ailleurs, les ralentisseurs surélevés ne doivent pas l'être trop. Ils impliquent une vitesse limitée à 30kmh et 3,000 véhicules/jour (chiffres à confirmer). **Quelqu'un fait remarquer que les radars pédagogiques indiquant la vitesse aux entrées de la ville sont contre-productifs, certains automobilistes accélérant à cet endroit intentionnellement pour voir leur vitesse excessive s'afficher.**



1. Point et échanges sur les sujets d'actualité (suite)

La Zone de Rencontre du centre-ville est évoquée (cyclistes, piétons et automobilistes)

- Il est rappelé qu'elle donne la priorité aux piétons sur les autres modes de déplacement et que la vitesse y est limitée à 20kmh. Plusieurs participants font remarquer que les cyclistes ne sont pas assez prudents. Proposition : leur rappeler le respect du code de la route par une signalétique.

La présence de vélos sur les trottoirs du pont de la Vieille Loire est perçue comme dangereuse par une participante.

Un participant, professionnel de la vente de cycles, fait remarquer que les ventes de vélos ont connu un essor considérable, en partie grâce à l'aide de la CCSN.

Il est urgent de créer les pistes cyclables préconisées par le schéma d'aménagement réalisé par le cabinet Immergis.

Un participant s'inquiète de la circulation permanente rue Denfert-Rochereau où des parents déposent leurs enfants à l'école de Musique, ce qui entraîne une forte pollution.

>> L'expérience pourrait être tentée de fermer certaines rues du centre-ville à la circulation.

La "sobriété" évoquée dans le contexte énergétique actuel

- Cette partie s'achève sur un court débat à propos de la "sobriété". Peut-elle être heureuse ? Perçue par certains comme "une idée de riches", elle correspond peut-être davantage à la nécessité d'éduquer la population à être plus économe.

Elle suscite à ce stade plus d'interrogations que de prises de position, en partie du fait d'un manque de travail effectué en amont.

La traversée de la route de Moulins au niveau d'Intermarché reste dangereuse

- Sa sécurisation par un plateau rehaussé figurait d'ailleurs dans les préconisations du schéma cyclable, tant dans l'intérêt des cyclistes que des piétons.

L'idée d'un marché le dimanche matin est avancée

- À propos du marché, les avis divergent. L'accès facilité au marché place du Champ de Foire fait l'unanimité. Le marché place de la Mairie l'hiver est toutefois jugé souhaitable par certains.

Le stationnement sauvage place de la Mairie

- Les participants appellent à une verbalisation pour y mettre fin. Certains constatent que des automobilistes laissent leur moteur tourner inutilement pendant leurs haltes.

>> Dans le même esprit, le stationnement place de la Mairie devrait être revu. Pourquoi ne pas l'interdire ?

La replantation des Halles suscite des interrogations

- Il est précisé qu'elle fait l'objet d'un appel d'offres dans le cadre d'un marché public dont la ville de Decize est le maître d'oeuvre, sur les conseils et recommandations du cabinet DVA, chargé de l'étude globale du site des Halles.



Ordre du jour (suite)

2. Thème de réflexion : les dépôts sauvages

Un document avait été transmis par M. Jean-Marie MONNETTE, vice-président aux O.M. à la CCSN, que le Conseil Citoyen remercie.

Une participante fait remarquer que des sacs jaunes s'amoncellent en dehors des jours de ramassage et que cette collecte tous les 15 jours est tout à fait insuffisante. Concernant les autres types d'ordures ménagères dégradables, la réduction de deux passages à un par semaine pose un problème aux habitants d'appartements dépourvus d'un espace de stockage, ce qui entraîne les désagréments qu'on imagine et donc des dépôts sauvages. Même souci pour les seaux bio si on n'a pas de jardin.

Certaines personnes évoquent les bacs bio collectifs qui existaient autrefois, où chacun pouvait apporter ses " déchets ressources " à loisir. Cette partie du conseil citoyen n'a pas pu se prolonger davantage compte tenu de l'horaire, mais elle a mis en lumière les préoccupations des habitants du centre-ville en particulier, différentes de celles des habitants des faubourgs.

La séance du Conseil Citoyen s'achève à 20h00.

*Le secrétaire de séance,
Philippe ROLLIN*

